
Une mémoire de la nation. Les Fransaskois

André Lalonde
Institut de formation linguistique
Université de Regina

Pour toute minorité, le foyer représente la pierre angulaire de la mémoire de la culture, mais sans l'apport des institutions scolaires et culturelles, ni celui des médias, la culture s'appauvrit, dégénère petit à petit en un genre de folklore et, finalement, sombre dans l'oubli. Dans un milieu comme la Saskatchewan, les francophones ont dû se munir d'outils qui leur ont permis de modifier leur environnement et de pallier, autant que possible, l'omniprésente influence de la culture anglophone dominante. En plus d'institutions scolaires, les chefs de file ont créé un journal, des stations de radio privée, une société historique et une maison d'édition afin de transmettre à chacun des Fransaskois une meilleure appréciation de son héritage culturel. Les associations et les institutions constituent les véhicules de la mémoire de la nation.

LA COLONISATION

Les Fransaskois n'ont jamais été bien nombreux. De 1870 à 1930, l'Église de l'Ouest, appuyée par quelques laïcs éminents, s'est dévouée sans relâche à la colonisation française de l'Ouest. Les ecclésiastiques des Prairies désiraient détourner vers le Manitoba et le Nord-Ouest le surplus de population du Québec qui s'expatriait alors vers les États-Unis. Les missionnaires-colonisateurs invitaient également les Franco-Américains à revenir au pays et à reprendre le

noble métier de leurs ancêtres. Cependant, les Québécois et les Franco-Américains étaient réticents à répondre à cet appel, croyant que l'Ouest représentait une solitude désertique, une terre infertile (Lalonde, 1979). L'Église tenta alors de combler les lacunes en invitant les Français, les Belges et les Suisses de langue française, respectueux des traditions religieuses du Canada, à venir promouvoir leurs traditions francophones dans les Prairies (Painchaud, 1987). Les Francissons, ces Français impies qui mangeaient du saucisson le vendredi, n'avaient qu'à rester chez eux !

De 1870 à 1885, la grande majorité des colons qui prirent la route de l'Ouest s'installèrent au Manitoba. À partir de 1885, les terres arables devinrent plus rares dans la région de la rivière Rouge et les nouveaux arrivants se dirigèrent en nombre croissant vers les districts d'Assiniboia et de la Saskatchewan. Les efforts du clergé, du gouvernement fédéral et des agences chargées de promouvoir la colonisation et le développement de l'Ouest produisirent enfin les résultats escomptés et la colonisation atteignit son apogée entre 1904 et 1914. Durant cette décennie, des milliers de colons de l'Europe, de l'Est du Canada et des États-Unis s'emparèrent des meilleures terres de l'Ouest.

Le nombre de francophones augmenta proportionnellement au taux d'immigration dans les Prairies. En 1885, 689 francophones avaient élu domicile dans les districts qui formèrent plus tard la province de la Saskatchewan. En 1931, leur nombre était passé à plus de 50 000, mais ils ne représentaient tout de même que 5,5 % de la population (Canada, 1933 : 31).

Les Fransaskois ne constituaient donc qu'une faible minorité et, au surplus, ils étaient dispersés sur presque toute l'étendue des zones agricoles de la province. Cet éparpillement fut le résultat d'un manque de coordination de la politique de colonisation entre les évêques et leurs missionnaires. Au lieu de s'entraider et de concentrer leurs efforts sur un district bien établi, chacun tentait de promouvoir le développement de son diocèse ou de son district. De plus, la politique de colonisation de plusieurs missionnaires consistait à devancer les vagues d'immigrants étrangers en occupant les meilleures terres des régions éloignées et encore isolées. Ils espé-

raient attirer suffisamment de recrues pour créer des blocs peuplés exclusivement de colons français et catholiques avant que le territoire ne soit envahi par des étrangers. La pénurie de colons ne permettait que rarement à ces missionnaires de consolider leur œuvre et d'atteindre leur but. Les étrangers se ruèrent vers ces régions et encerclèrent les quelques paroisses françaises dès que la construction d'une voie ferrée en facilitait l'accès (Lalonde, 1987 : 181-193). D'autres missionnaires prenaient alors la relève et recommençaient ailleurs dans les régions encore vierges où, invariablement, l'histoire se répétait.

Peu nombreux, éparpillés sur un territoire immense, entourés de Britanniques, d'Allemands et de Galiciens, les francophones étaient vulnérables par rapport à l'influence multiculturelle de leur environnement.

L'ENRACINEMENT

La préoccupation primordiale des nouveaux venus durant les premières années était d'assurer leur bien-être matériel. Après la construction d'une maison, le défrichage du sol, la construction de routes et d'embranchements de chemin de fer, le colon de langue française pouvait se tourner vers son bien-être religieux et culturel. L'église, la paroisse, l'école et d'autres institutions transplantées du Québec, comme les cercles de la Société Saint-Jean-Baptiste, devenaient prioritaires au niveau local, mais les leaders reconnurent très tôt la nécessité de former des associations provinciales et de se donner des outils de communication afin de regrouper tous les membres de la communauté francophone et de forcer le gouvernement provincial à refondre les lois scolaires comme première étape vers la reconnaissance officielle du fait français.

En 1910, un groupe de clercs appuyés par quelques laïcs y allèrent de leurs deniers afin de fonder un journal, *Le Patriote de l'Ouest*, qui avait comme devise « Notre Foi, Notre Langue ». Ce journal, dont le nombre d'abonnés variait entre 1 800 et 5 175, n'a jamais été rentable. Le diocèse de Prince-Albert et les Oblats ont absorbé les déficits imposants du journal à cause de son

importance comme seul et indispensable véhicule de l'idéologie patriotico-religieuse (Huel, 1983).

Les principaux actionnaires du journal se servirent tout d'abord de cet outil de communication pour répandre l'idée d'une association provinciale devant regrouper tous les francophones de la province. L'union solidifierait le sentiment d'appartenance, le sens d'identité au sein de la collectivité de langue française. Une association servirait à accentuer la pleine valeur de la « trinité » canadienne-française, c'est-à-dire la langue, la foi et la culture. L'idée porta ses fruits. En 1912, plus de 450 délégués se réunirent à Duck Lake et fondèrent la « Société du parler français de la Saskatchewan », une succursale de l'association nationale portant le même nom. L'année suivante, les délégués réunis à Régina procédaient à l'institutionnalisation de leur association provinciale à laquelle ils donnèrent le nom d'« Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan » (Huel, 1969). L'ACFC avait comme point de mire le secteur de l'éducation. Raymond Denis (Lapointe *et al.*, 1986 : 217), tour à tour vice-président et président de l'ACFC, définissait clairement l'importance de l'éducation aux yeux de l'association provinciale quand il déclarait :

Du maintien de vos écoles dépend l'avenir de notre race. Si nous voulons que nos enfants conservent l'idéal français, si nous voulons qu'ils parlent et qu'ils aiment la langue française, il est nécessaire qu'ils l'apprennent à l'école ; car une langue qui ne s'enseigne pas à l'école est une langue appelée à disparaître ; une langue qui ne se lit pas, qui ne s'écrit pas, est une langue appelée à s'oublier.

La pénurie d'enseignants qualifiés amena les franco-catholiques à fonder une deuxième association, « L'Interprovinciale », dont l'unique tâche était de fournir aux diverses commissions scolaires des enseignants bilingues recrutés au Québec et en Ontario. Elle tentait d'assurer la relève en offrant des bourses aux jeunes qui aspiraient à devenir enseignants. Plus d'une centaine de recrues de l'Est du pays ont fait carrière dans l'enseignement et ont élu domicile en Saskatchewan à la suite de leur mariage.

Durant la crise de la Conscription de 1917 et dans les années qui suivirent, les attaques lancées par la Saskatchewan School Trustees' Association contre l'enseignement de toute autre langue

que l'anglais menèrent, en 1919, à la création de l'« Association des commissaires d'école franco-canadiens ».

L'ACFC éprouva de multiples problèmes à cause de la loi scolaire et de l'attitude du ministère de l'Instruction publique qui ne favorisait pas l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français refusant la liste de manuels recommandés par les éducateurs de langue française et la nomination d'inspecteurs d'école bilingues. L'ACFC contourna ces obstacles en nommant des « visiteurs » d'écoles, en élaborant un programme d'enseignement et en mettant sur pied « son propre système d'examens, de diplômes et de prix d'excellence pour les écoles de langue française » (Lapointe *et al.*, 1986 : 222) à partir de 1925. *Le Patriote de l'Ouest* publiait annuellement la liste des récipiendaires de médailles et de prix d'excellence. (Mme Gravel, originaire de Gravelbourg, qui a été professeure de littérature à l'Université Laval m'a déjà annoncé avec fierté avoir remporté le premier prix de l'ACFC lorsqu'elle était en huitième année.)

L'ACFC avait aussi appuyé les efforts de l'ancien recteur de l'Université Laval, devenu évêque puis archevêque de Regina, Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, qui insistait sur la nécessité de fonder un collège ayant comme mandat de former une élite sur place afin d'assurer la survivance de la langue française (Lalonde, 1987). Le Collège Mathieu de Gravelbourg ouvrit ses portes en 1918 et, en 1928-1929, le nombre d'étudiants s'élevait à 178 (Lapointe *et al.*, 1986 : 279).

Grâce aux efforts de l'intelligentsia, les institutions requises pour assurer la vitalité de la langue et de la culture françaises en Saskatchewan étaient mises sur pied. Plusieurs des paroisses pouvaient se vanter d'avoir une école ou un couvent, une fanfare, une chorale ou une troupe de théâtre. L'avenir semblait prometteur.

L'ÂGE NOIR

De gros nuages noirs vinrent bientôt assombrir l'avenir des francophones de la Saskatchewan. La sécheresse et l'effondrement du prix du blé à partir de 1929 marquèrent un tournant dans leur

histoire. La crise économique a sapé la vitalité culturelle des Canadiens français de la Saskatchewan qui dépendaient de l'agriculture pour survivre. La dignité individuelle et l'identité culturelle furent reléguées à l'arrière-plan : la survivance matérielle devenait la seule et unique préoccupation.

L'individu, dont l'obsession est de nourrir et de vêtir sa famille, songe peu à son bien-être culturel. Les chorales, les fanfares, les groupes littéraires et les troupes théâtrales étaient perçus comme un luxe, du superflu. Durant la décennie de disette, une grande partie de ces entités culturelles cessa d'exister.

La sécheresse, les tempêtes de sable et les invasions de sauterelles qui se succédèrent pendant une décennie entière forcèrent plus d'un résidant de la Saskatchewan à chercher refuge ailleurs. Plusieurs abandonnèrent leur ferme et la sécurité de la paroisse française pour s'installer dans le nord de la province où les terres boisées fournissaient au moins du bois de chauffage. D'autres, convaincus que la sécheresse durerait indéfiniment, plièrent bagage et se réfugièrent dans des régions plus hospitalières, comme le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les membres des professions libérales, notamment les avocats et les médecins, ont dû, dans bien des cas, pour survivre, quitter la Saskatchewan et aller pratiquer leur métier ailleurs. Même le président de l'ACFC, Raymond Denis, fut transféré à Montréal en 1934 par la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde pour laquelle il travaillait depuis plusieurs années.

L'exode de bon nombre de francophones, la décapitation partielle de l'intelligentsia et les problèmes financiers éprouvés par tous les résidants de la Saskatchewan touchèrent durement toutes les institutions et les composantes de la francophonie.

Le nombre d'étudiants au Collège Mathieu de Gravelbourg chuta durant la crise et atteignit « un creux de 76 en 1937-1938 » (Lapointe *et al.*, 1986 : 279). Rares furent les parents qui avaient les fonds nécessaires pour financer les études de leurs adolescents. Le Collège qui leur faisait souvent grâce des frais d'inscription impayés ou qui acceptait les versements en nature sous forme de bétail, de volaille ou d'autres produits agricoles, parvint à survivre grâce à la

générosité des Oblats, les mandataires de cette institution depuis 1920. Néanmoins, l'absence d'étudiants compromettait son avenir et celui de la francophonie.

Si le Collège survit, *Le Patriote de l'Ouest*, lui, disparut en 1941. Ce journal avait bénéficié de la générosité des Oblats, du diocèse de Prince-Albert et de plusieurs autres clercs à travers les années. En 1933, l'ordre des Oblats acceptait la direction du journal plutôt que de le voir disparaître. Les déficits s'accumulèrent d'année en année et, en 1941, les Oblats décidèrent de le fusionner avec *La Liberté* de Winnipeg. Mais le contenu du nouveau journal reflétait mal les champs d'activité et d'intérêt de la minorité saskatchewanaise. Les Fransaskois avaient perdu leur véhicule de communication.

Les ténèbres de la crise économique à peine dissipés, de nouveaux malaises vinrent affliger les franco-catholiques de la Saskatchewan. En 1944, le gouvernement CCF de Tommy Douglas regroupait, au nom de l'efficacité, les petits arrondissements scolaires en commissions régionales (Smith, 1992 : 158). Le gouvernement désirait améliorer la qualité de l'éducation, mais les francophones, qui constituaient auparavant la majorité de la population dans plusieurs petits arrondissements scolaires et qui réussissaient ainsi à diriger leurs propres écoles, devenaient inévitablement minoritaires au sein des commissions régionales. Dans certains districts, les parents ont dû lutter constamment pour obtenir de la majorité le privilège de pouvoir continuer à enseigner à leurs enfants la langue de Molière.

À partir des années 1930, l'apparition de la radio dans l'Ouest canadien a soulevé de nouvelles menaces pour l'héritage culturel des Fransaskois. Pourquoi tant se dépenser à la défense de ses droits en matière d'éducation, si la langue anglaise venait s'infiltrer, par le truchement de la radio, à l'intérieur du bastion des valeurs culturelles de la francophonie, le foyer ?

Les chefs de file reconnurent très tôt qu'ils ne pouvaient s'opposer au progrès technique. Tenter de convaincre les Fransaskois de protéger leur culture en refusant d'écouter la radio anglaise ne pouvait que constituer un remède temporaire. La diffusion d'émissions françaises par les stations de la Société Radio-Canada représentait

aux yeux de l'abbé Maurice Baudoux de Vonda et de ses acolytes la solution la plus viable. Mais les longues années de lobbying par l'abbé Baudoux et les francophones des Prairies ne se soldèrent jamais par les résultats escomptés. Au lieu de continuer à quémander du temps d'antenne, les francophones de l'Ouest décidèrent alors de prendre leur avenir en main et de mettre sur pied quatre stations privées, deux en Saskatchewan et une dans chacune des provinces voisines.

Les francophones de l'Est du pays organisèrent en 1944 et en 1945 des campagnes de souscription qui rapportèrent environ 200 000 \$, somme qui s'ajoutait aux 170 000 \$ déjà souscrits par les minoritaires de l'Ouest.

En 1946, CKSB entra en ondes à Saint-Boniface et CHFA commença à diffuser à Edmonton en 1949. Pourtant, les gouverneurs de la Société Radio-Canada avaient conclu que la petite minorité française de la Saskatchewan ne pourrait jamais faire vivre deux stations de radio. Voulant prouver leur volonté de survivre, les Fransaskois amassèrent en 1951 la somme phénoménale de 350 000 \$ qui s'ajoutait aux 120 000 \$ perçus dans l'Est en 1945 (c'était la part des 200 000 \$ revenant à la Saskatchewan, car elle avait deux stations à ériger), ainsi qu'à l'argent recueilli durant la première campagne de souscription dans l'Ouest (Gareau, 1990).

À partir de 1952, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan pouvaient écouter en français les ondes hertziennes de CFRG Gravelbourg et de CFNS Saskatoon. Ils venaient d'écrire l'une des plus belles pages de leur histoire, mais la victoire acquise fut tempérée par l'apparition de la télévision anglaise en 1953. Les jeunes ont vite préféré regarder la télévision au lieu d'écouter des émissions venant de Montréal ou des émissions locales qui ne les intéressaient nullement.

Lorsque je suis arrivé en Saskatchewan en 1965, les francophones ne représentaient qu'environ 4 % de la population. À Regina même, le moyen le plus pratique de rejoindre la petite poignée de francophones était de s'inscrire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste où l'on pouvait fraterniser avec une centaine de personnes. De temps à autre, je rencontrais des étudiants de langue française dans mes

cours, dans les corridors ou à la cafétéria et je me faisais un devoir d'entamer une conversation avec eux.

Je leur demandais d'où ils venaient, à quel moment leurs ancêtres s'étaient installés en Saskatchewan, s'ils avaient de la parenté au Québec ou en France, etc. Certains éprouvaient des problèmes à s'exprimer en français et d'autres choisissaient de me répondre en anglais. Cet état de chose ne m'étonnait aucunement, mais l'ignorance de leur passé me bouleversait. Rares sont les étudiants qui connaissaient le moindrement l'histoire de leur village ou qui pouvaient me parler de leur généalogie ou de l'histoire de la francophonie. Sans mémoire du passé, sans l'enracinement d'un système de valeurs culturelles, sans sens d'identité rattaché à un passé duquel il pourrait tirer une fierté légitime, le jeune Fransaskois risquait de s'intégrer sans même s'en rendre compte au sein de la majorité anglaise et de devenir un « assimilé ».

Une recherche limitée m'a permis de constater que ces jeunes n'avaient jamais suivi de cours d'histoire du Canada en français. Je n'ai trouvé aucun manuel sur l'histoire de l'Ouest ou sur les minorités de langue française. Les archives provinciales ne possédaient aucun fonds sur la francophonie. Il n'y avait pas de journal de langue française ni de télévision française. Le seul cours de français offert aux écoliers franco-catholiques était le programme de l'ACFC (1962), toléré mais non reconnu par le ministère de l'Éducation. C'est ainsi que les Fransaskois se retrouvaient, vacillants, au sommet d'une pente menant directement à l'assimilation.

LA RENAISSANCE

L'élargissement de la base des militants nationalistes et l'aube de la révolution tranquille au Québec durant les années 1960 occasionnent une série de remous à l'échelle pancanadienne. La mise sur pied de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, les célébrations du centenaire de la Confédération, Expo 67, l'élection de Pierre Elliott Trudeau et la *Loi sur les langues officielles* de 1969 amènent un changement d'attitude chez les Canadiens de langue anglaise et servent à redorer le blason des minorités de

langue française hors Québec qui, depuis la Confédération, s'étaient senties délaissées par les gouvernements d'Ottawa et du Québec.

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, inspirés par le militantisme de leurs cousins du Québec, reprennent alors leur souffle et deviennent plus bruyants. Ils intensifient leurs revendications auprès du gouvernement libéral provincial de Ross Thatcher. En 1968, une nouvelle loi autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer des écoles d'immersion où jusqu'à 80 % des cours peuvent être enseignés en français (Smith, 1992 : 296). Simultanément, le ministre de l'Éducation décide d'améliorer la qualité des cours de français de base à travers la province en reconnaissant officiellement le programme de français conçu par l'ACFC en 1925 et perfectionné aux cours des années.

Ce pas en avant est toutefois suivi d'un recul lorsque l'Université d'Ottawa annonce la rupture de tous ses liens avec les collèges classiques. Le collège de Gravelbourg, affilié à l'Université d'Ottawa depuis 1920, perd son accréditation en 1968 et se trouve dans l'impossibilité de continuer à offrir le baccalauréat ès arts. Le collège continue d'exister, mais sous la forme d'une école secondaire. Les étudiants n'ont plus accès en Saskatchewan à une éducation postsecondaire donnée en français.

La *Loi sur les langues officielles* et la création du Secrétariat d'État représentent un point tournant dans l'histoire de la francophonie de la Saskatchewan. La disponibilité de sommes d'argent imposantes, distribuées en vertu de la *Loi sur les langues officielles* par le secrétaire d'État, permet aux Fransaskois de considérer l'avenir avec plus d'espoir et de confiance.

Grâce à ces subventions, l'ACFC peut se permettre de recruter du personnel supplémentaire et d'élargir l'étendue de son champ d'action. Des animateurs culturels, des experts en communication et des formateurs spécialisés sont embauchés et envoyés dans les petites communautés pour sonner le réveil.

« Pour resserrer les liens entre les régions », l'ACFC fait renaître un journal, *L'Eau vive*, dont la devise est « Fais ce que tu peux avec ce que tu as ». Malgré la générosité du Secrétariat d'État et de

quelques actionnaires, la survie de ce journal demeure encore aujourd'hui incertaine.

En 1972, la Société Radio-Canada achète des Fransaskois les postes de radio privés, CFRG et CFNS, et s'engage à améliorer la qualité du service offert. Mais ce n'est qu'en 1974 que la Saskatchewan obtient une station de télévision française. Elle est la dernière province du pays à être ainsi desservie. Et, ce n'est qu'à partir de 1983, que Radio-Canada fournit un service de programmation à l'échelle locale. Avant cette date, les bulletins de nouvelles viennent de Montréal et de Winnipeg.

La reconnaissance du droit des parents à faire éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* adoptée en 1982 persuade une poignée de parents d'exiger la direction de leurs écoles. Ces revendications sous forme de démonstrations et d'appels devant les tribunaux s'intensifient au cours des années. En 1993, le ministère de l'Éducation annonce la création de la Commission des écoles fransaskoises.

D'autres Fransaskois ont recours aux tribunaux au cours des années pour forcer le gouvernement provincial à reconnaître le français comme langue officielle. Arguant que le bilinguisme en vigueur durant l'époque des Territoires du Nord-Ouest n'a jamais été aboli, la cause du père André Mercure aboutit en Cour suprême en 1988. Les Fransaskois ont gain de cause : le français est officiel en Saskatchewan, mais puisque ce statut n'a pas été enchâssé dans l'Acte de 1905 donnant naissance à la province, le gouvernement conservateur de Grant Devine peut voter une loi et faire de l'anglais la seule langue officielle, ce qu'il fait immédiatement.

Dans le climat politique qui domine les discussions sur l'Accord du lac Meech, le gouvernement Mulroney entame des négociations avec le gouvernement Devine pour compenser les Fransaskois et prévenir le déclenchement d'une crise politique à l'échelle nationale. Les gouvernements ratifient une entente de cinq ans qui prévoit la remise de 17 millions de dollars à la communauté, la reconstruction du Collège Mathieu (détruit par le feu peu avant la

signature de l'entente) et la création d'un Institut de formation linguistique à l'Université de Regina, offrant aux jeunes francophones l'occasion de poursuivre leurs études postsecondaires en français.

Les Fransaskois peuvent maintenant obtenir une éducation française de la maternelle jusqu'au baccalauréat ès arts ou au baccalauréat en éducation. Ils peuvent étudier leur histoire grâce à la générosité du Secrétariat d'État qui a permis la création d'un fonds d'archives imposant et la publication depuis 1983 d'une demi-douzaine d'études sur les Fransaskois, menées par la Société historique de la Saskatchewan. Les Fransaskois peuvent acquérir une mémoire de leur passé et développer un sens d'identité et d'appartenance à la collectivité de langue française à l'échelle provinciale et nationale. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui des associations d'artistes, une association culturelle, une association de jeunes, une maison d'édition, de nouveaux centres culturels, etc.

Mais le déboursement de fonds, la prolifération d'institutions et le déploiement de tant d'énergie permettront-ils aux Fransaskois de stopper la progression de l'assimilation et de remonter la pente ? Est-ce un regain de vie, une renaissance... ou le début de la fin ?

* * *

Les francophones de la Saskatchewan ont connu une période de vitalité culturelle jusqu'en 1930 grâce en grande partie à la générosité et au dévouement des religieux et des religieuses qui ont œuvré en Saskatchewan sous la tutelle d'évêques de langue française. Lorsque l'influence des francophones au sein de la hiérarchie de l'Église catholique commença à décliner à partir de 1930 et que ce vide fut accentué par la crise économique, un bon nombre des Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont végété pendant plus de 30 ans.

C'est l'État-providence qui a pris la relève à partir des années 1960. Il a remplacé l'Église d'autrefois comme pourvoyeur de fonds pour financer le journal, les associations, les institutions scolaires, la publication d'études et autres. Si l'État fédéral coupe ses subventions et réduit graduellement sa contribution (ce qu'il est en train de faire)

les Fransaskois vivront-ils une nouvelle période d'âge noir ou seront-ils appelés à disparaître rapidement ? Si l'on se fie aux statistiques du recensement de 1991, reste-t-il encore de l'espoir ?

Bibliographie

- Association culturelle franco-canadienne (1962), *Cinquantenaire de l'ACFC, 1912-1962*, Saskatoon, s.n.
- Canada, Dominion Bureau of Statistics (1933), *Seventh Census of Canada -1931*, II, Ottawa, King's Printer.
- Gareau, Laurier (1990), *Le défi de la radio française en Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan.
- Huel, Raymond (1969), « L'Association franco-catholique de la Saskatchewan : a response to cultural assimilation, 1912-1941 », Mémoire de maîtrise, University of Regina.
- Huel, Raymond (1983), « La presse française dans l'Ouest canadien : *Le Patriote de l'Ouest, 1910-1941* », dans *Perspectives sur la Saskatchewan française*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, p. 165-187.
- Lalonde, André (1979), « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens-Français vers l'Ouest canadien, 1970-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 2 (septembre), p. 163-185.
- Lalonde, André (1987), « La terre promise : l'Église catholique et les francophones de l'Ouest (1870-1930) », dans Guy-Marie Oury, *La croix et le nouveau monde*, Montréal, CMD, p. 181-193.
- Lapointe, Richard, et al. (1986), *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan.
- Painchaud, Robert (1987), *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- Smith, David (1992), *Building a Province - A History of Saskatchewan in Documents*, Saskatoon, Fifth House Publishers.